

pour être accueilli à son arrivée doit communiquer avec elle si ses projets de voyage sont modifiés. En août et septembre, le Bureau canadien de l'Éducation internationale assure une permanence (Bureau d'accueil pour les étudiants d'outre-mer) aux aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Ses représentants, de service jusqu'à minuit chaque jour (y compris le dimanche), portent un brassard avec l'inscription RECEPTION SERVICE — SERVICE D'ACCUEIL. Ils sont là pour recevoir les étudiants à leur descente d'avion et les aider à poursuivre leur voyage.

L'étudiant qui arrive à l'aéroport et n'y trouve personne pour l'accueillir peut se rendre en ville par autobus, limousine de l'aéroport ou taxi. Il a intérêt à se renseigner sur le moyen de transport qui, compte tenu de son lieu de destination, sera le meilleur marché. L'étudiant qui voyage par bateau et désire être accueilli à son arrivée doit écrire au Bureau de l'Éducation internationale, pièce 408, 151, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5J3 (Canada) au moins un mois avant son arrivée, en indiquant le nom du bateau, la classe du billet, le nom du port et la date d'arrivée au Canada.

Logement temporaire: Les célibataires des deux sexes peuvent généralement trouver un logement temporaire au YMCA ou au YWCA, où les chambres sont ordinairement

moins chères qu'à l'hôtel. Il est souvent commode de réserver une chambre pour une ou deux nuits à l'arrivée, en attendant de trouver un autre logement. Dans certains cas, l'étudiant peut avoir à partager une chambre. Les frais de logement sont d'environ \$13 par nuit.

Hôtels

Le prix indiqué dans les hôtels canadiens ne visent que la location de la chambre; il ne comprend pas le prix des repas. Une chambre individuelle avec salle de bain coûte au minimum de \$30 à \$40 par jour. On peut réserver sa chambre par téléphone ou par lettre, mais la réservation ne vaut pas au-delà de la date d'arrivée indiquée, à moins qu'une partie des frais de location n'ait été payée à l'avance (dépôt). Les chambres doivent être libérées à heure fixe. Il est toujours possible de faire garder ou «consigner» ses bagages jusqu'à ce qu'on soit prêt à partir. Le fait de ne pas observer l'heure de sortie oblige généralement à payer le prix d'une nuit supplémentaire.

Déplacements au Canada: Dans la plupart des terminus d'autobus et de chemin de fer, et dans les aéroports, on trouve un service d'information où l'on peut se procurer gratuitement les horaires et les renseignements nécessaires. C'est aussi là qu'il faut s'adresser pour faire assurer ses bagages.